

2020 - 2021

**CONSERVATOIRE D'AGGLOMÉRATION
DE VICHY COMMUNAUTÉ**

INSCRIPTION AU CONSERVATOIRE

**du 22 juin au 31 juillet 2020,
puis à partir du 31 août 2020**

Afin de faciliter les inscriptions au Conservatoire, celles-ci peuvent désormais se faire en ligne. Ce document récapitule les étapes des démarches à effectuer.

1 INSCRIPTION ADMINISTRATIVE (état civil)
Accès disponible dès à présent

Pour les anciens ET les nouveaux élèves

Créer ou mettre à jour son compte
sur Mon Espace Famille
famille.vichy-communaute.fr



Si vous êtes déjà élève au Conservatoire, vous recevrez :

- entre le 18 et le 21 juin : un mail avec votre niveau de Formation Musicale

2

INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE SUR RDV *

Prise de RDV à partir du 22 juin (créneaux proposés entre le 6 juillet et le 31 juillet)

Nouveaux élèves

Prise de RDV **OBLIGATOIRE**

- **sur Mon Espace famille (en priorité)**
- ou par tél au 04 63 64 71 90

Anciens élèves

- RDV obligatoire si vous souhaitez effectuer un **changement** dans votre parcours de formation.
- SINON **inscription en ligne** sur MON ESPACE FAMILLE

INSCRIPTION EN LIGNE

(à partir du 22 juin, anciens élèves uniquement)

- 1 Connectez-vous à votre compte
- 2 Cliquez sur «Mon accueil» puis «Créer une inscription»
- 3 Sélectionnez le cours, le niveau et l'instrument
- 4 Déposez les pièces justificatives (cf dernière page)

* Une fois votre inscription validée, vous recevrez un mail de confirmation indiquant le tarif de votre inscription et les modalités de paiement (mandat SEPA pour prélèvement obligatoire en trois fois sans frais à partir de 180 €).



PRISE DE RDV

(Pour les nouveaux élèves et pour les anciens élèves faisant l'objet d'un changement de parcours de formation)

- 1 Connectez-vous à votre compte
- 2 Cliquez sur «Mon accueil» puis «Autres démarches»
- 3 Sélectionnez le créneau de RDV parmi ceux proposés
- 4 Déposez les pièces justificatives (cf dernière page)



N.B. : les familles ayant réservé un RDV sont prioritaires et aucun agent dédié aux inscriptions ne pourra vous recevoir sans RDV préalable. Nous vous suggérons donc de prendre vos dispositions pour éviter tout désagrément ou attente inutile, et vous invitons à vous assurer d'avoir bien réservé un créneau horaire selon une des formules ci-dessus.

Reprise des cours le 14 septembre. Les horaires de cours d'instruments seront établis avec les enseignants durant la semaine du 7 au 11 septembre.



POUR LES ANCIENS ÉLÈVES

Les anciens élèves souhaitant poursuivre leur scolarité au Conservatoire doivent se réinscrire avant le **5 juillet 2020** pour conserver leur place. Après cette date, les réinscriptions restent possibles, dans la limite des places disponibles, mais perdent leur caractère prioritaire.

Tél. accueil : **04 63 64 71 90**

conservatoire@vichy-communaute.fr

Site de Vichy-Cusset

Avenue de la Liberté - 03300 CUSSET

Site de Bellerive-sur-Allier (03700)

27 rue de Beauséjour - Tél : 04 70 59 95 09

Site de Saint-Germain-des-Fossés (03260)

Maison de la Musique - 8 rue Pierre Sémard

Site de Saint-Yorre (03270)

2 avenue de Thiers - Tél : 04 70 59 44 11

PIÈCES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES (POUR TOUS LES ÉLÈVES)

(Privilégier le format PDF par scan)

Ces pièces sont à déposer sur le PORTAIL FAMILLE (inscription administrative)

- Copie du livret de famille
- Justificatif de domicile (de moins de 3 mois)

Pièces justificatives complémentaires à prévoir pour le Conservatoire

- Attestation d'assurance responsabilité civile mentionnant le nom de l'élève
- Copie de la carte d'étudiant (le cas échéant)
- Copie de la Carte Nationale d'Identité de l'inscrit (élève majeur) ou de son responsable légal

OU

- Copie de la Carte de séjour (du responsable légal)
- Et carte étudiante dans le cas échéant